



Le

# JASEUR

PROCÈS-VERBAL • NOUVELLES DES ORGANISMES • NOS PLACES D'AFFAIRES



## SOMMAIRE

Municipalité de Saint-Simon.....	p. 2
Mot du maire .....	p. 3
Résumé des procès-verbaux .....	p. 4 à 6
Informations municipales .....	p. 7 et 8
Mot de l'inspecteur.....	p. 9
Fabrique.....	p. 10
FADOO.....	p. 11
AFEAS .....	p. 12
École Notre-Dame-de-la-Paix .....	p. 13
Loisirs St-Simon .....	p. 14
Bibliothèque .....	p. 15
Sécurité incendie.....	p. 16
Comité d'embellissement .....	p. 17
SARCA.....	p. 18
Régie des déchets .....	p. 19
Divers.....	p. 20
Nos professionnels .....	p. 21 à 24

ACTIVITÉS *gratuites!* 6<sup>e</sup> ÉDITION

# FÊTE

## familiale

**SAMEDI 16 SEPT.**  
**DÈS 14 H**

 **LOISIRS**  
ST-SIMON INC.

**AU TERRAIN  
DES LOISIRS**  
50 rue des Loisirs, Saint-Simon



*Ceci est un bulletin d'information mensuel*

Tous vos articles devront nous parvenir pour le **premier jour de chaque mois avant 16 h** au bureau municipal à l'adresse suivante : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0 ou par courriel : [loisirs@saint-simon.ca](mailto:loisirs@saint-simon.ca). Consultez notre site web : [www.saint-simon.ca](http://www.saint-simon.ca)

# À la mairie...

## CONSEIL MUNICIPAL



### MAIRE



**M. Simon Giard**  
450 798-2751

- Siège d'office sur tous les comités

### CONSEILLER 1



**M. Patrick Darsigny**  
450 278-2530

- Maire suppléant
- Ressources humaines et CNESST
- Relations avec les citoyens
- Immobilisation
- Entente intermunicipale
- Administration et finances

### CONSEILLER 2



**M. David Roux**  
450 798-2098

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Bibliothèque
- Substitut Loisirs
- Substitut Régie des déchets

### CONSEILLER 3



**M. Alexandre Vermette**  
450 278-8268

- Voirie et travaux publics
- Sécurité du Québec
- Service incendie et mesures d'urgence
- Comité de développement

### CONSEILLER 4



**Mme Angèle Forest**  
450 518-2931

- Politique de la famille et des aînés
- Comité-école NDP
- Comité d'embellissement
- Relations avec les organismes (Pavillon de la Joie, Fadoq, Aféas, etc)
- Substitut Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

### CONSEILLER 5



**M. Bernard Beauchemin**  
450 278-2592

- Cours d'eau
- Agriculture et environnement

### CONSEILLER 6



**M. Réjean Cossette**  
450 261-7741

- Loisirs
- Régie des déchets
- Hygiène du milieu

## Administration

450 798-2276

### Directrice générale

Mme Johanne Godin ..... poste 220  
johanne.godin@saint-simon.ca

### Directrice générale adjointe

Mme Rosemarie Delage ..... poste 221  
rosemarie.delage@saint-simon.ca

### Directeur des travaux publics

M. Martin Berthiaume ..... poste 222  
martin.berthiaume@saint-simon.ca

### Inspecteur en bâtiment et environnement

M. Alexandre Thibault ..... poste 223  
inspecteur@saint-simon.ca

### Adjointe administrative

Poste vacant ..... poste 224  
admin@saint-simon.ca

### Coordonnatrice en loisirs par intérim

Mme Maité St-Martin ..... poste 225  
loisirs@saint-simon.ca

### Service Incendie

Ville de St-Hyacinthe, bureau administratif ..... 450 778-8300 poste 8550

## Services publics

### SERVICE D'URGENCE

9-1-1

### École Notre-Dame-de-la-Paix

450 773-7210

### Bibliothèque Lise-Bourque-St-Pierre

Claire Bousquet, responsable  
450 798-2276, poste 232

### Fondation Caramel

Contrôle animalier  
450 549-2935

### A.F.E.A.S.

Gaétane Boulet, responsable local  
450 798-2040

### Loisirs St-Simon Inc.

Camille Darsigny, présidente  
450 502-2281

### Fabrique Saint-Simon (Sacristie)

Yvon St-Maurice, président  
450 798-2151

### Pavillon de la Joie

Bruno Giard, président  
450 779-3896

### FADOQ

Michel Plante, président  
450 798-2601

### APEH Richelieu Val-Maska

Renée-Claude Paré, directrice  
1 855 681-8556

## Avis aux organismes

Nous vous rappelons qu'une page vous est réservée. Veuillez donc nous faire parvenir vos articles le ou avant **le premier jour de chaque mois, avant 16h.**

## Coordonnées

**Bureau municipal** : 49, rue du Couvent, Saint-Simon (Québec) J0H 1Y0

Téléphone : 450 798-2276 • Télécopieur : 450 798-2498

Courriel : [info@saint-simon.ca](mailto:info@saint-simon.ca) • Site Internet : [www.saint-simon.ca](http://www.saint-simon.ca)

**Heures d'ouverture** : Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h



Chers citoyens, l'été tire à sa fin et je tiens à vous féliciter pour les belles fleurs et le bel entretien ainsi que vos aménagements qui égaient notre Municipalité. J'espère que les gens apprécient l'effort que la Municipalité fait pour l'embellissement et l'entretien des aménagements paysagers et des parcs. Je souhaite aussi féliciter l'équipe de la voirie et le Comité d'embellissement pour leur bon travail et pour l'entretien des fleurs et des gazons. Cela participe à rendre la vie plus agréable pour les citoyens.

La Municipalité est fière d'avoir supporté le projet du coin lecture, aménagé à l'arrière de l'école, en collaboration avec l'école Notre-Dame-de-la-Paix. Je trouve essentiel d'avoir un espace tel que celui-ci afin de promouvoir la lecture et rendre notre village le plus agréable possible pour tous. Le tout sera bonifié par la classe verte qui sera finalisée prochainement dans la nouvelle Place de la Paix située devant l'école.

De la part du conseil, je tiens aussi à remercier tous les animateurs, les coordonnatrices du camp de jour ainsi que Roxanne; notre coordonnatrice en loisirs. Un gros merci, c'est plus d'une centaine d'enfants qui ont bénéficié du service cet été! Bravo pour la programmation et le bon déroulement de celui-ci. Les Matinées gourmandes et l'inauguration du parc Au-Cœur-du-Village, qui eurent lieu le 8 juillet dernier, furent un succès. Je vous remercie de votre participation et merci à tous ceux et celles qui se sont impliqués.

Ensuite, une subvention a permis la réfection du terrain de baseball et une nouvelle partie de clôture y a été installée. Une ligue de balle y a d'ailleurs joué tous les jeudis soirs de l'été et ça a amené de la vie et du dynamisme au sein de notre communauté.

Comme chaque année, l'entretien normal des routes s'est fait pendant la saison estivale et nous en sommes actuellement à confectionner les plans et devis pour le remplacement du ponceau du 1er Rang Ouest qui aura lieu d'ici le début de l'hiver. Cet automne, il y aura aussi le début des travaux pour le nouveau stationnement à l'avant du bureau municipal. Les démarches sont aussi enclenchées afin d'y installer des bornes de recharge pour les voitures électriques en 2024, ce sera un bel ajout à nos infrastructures actuelles.

La saga dans le dossier d'agrandissement de l'école crée beaucoup de frustrations à votre conseil... Encore une fois, le projet est reporté. Selon les dernières discussions avec le Centre de Services Scolaire de Saint-Hyacinthe, un nouvel appel de projet sera déposé en décembre prochain. Notre députée, Madame Chantal Soucy est intervenue auprès du ministre de l'Éducation Monsieur Bernard Drainville sur le sujet. On espère que cette fois-ci sera la bonne, enfin...

En ce qui a trait au développement Jardins Saint-Simon (OLYMEL), cela suit son cours. On est en période d'étude environnementale et de lotissement des terrains. On espère commencer la vente des terrains à l'automne 2024.

En conclusion, je vous invite à la prudence en circulant dans nos rangs en partageant la route avec les agriculteurs pendant le temps des récoltes et dans le village en tout temps avec l'école, la garderie et les piétons. J'espère que vous porterez une attention particulière aux limites de vitesse dans nos rues. Je vous souhaite un bel automne, soyez prudents et en espérant vous voir à la Fête Familiale organisée par les Loisirs de St-Simon qui aura lieu le 16 septembre prochain.

Respectueusement,

*Simon Giard*, Maire

**Veillez prendre note que la version complète du procès-verbal sera accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au [www.saint-simon.ca](http://www.saint-simon.ca) sous la rubrique *Municipalité*, ou au Bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h, dès son adoption qui se fera lors de la prochaine séance du conseil.**

RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON TENUE LE 15 AOÛT 2023 À 20 H.

**Lors de cette séance, il a été résolu :**

**1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2 - ORDRE DU JOUR**

> D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

**3 - PROCÈS-VERBAUX**

> D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2023.

**4 - PÉRIODE DE QUESTION**

**5 - FINANCES**

> D'approuver les comptes payés pour un montant total de **113 025,29 \$**.

> D'approuver les salaires payés au montant de **23 631,73 \$**.

> D'approuver les comptes à payer au montant de **824,14 \$**.

**6 - ADMINISTRATION**

> D'octroyer le contrat d'entretien ménager du bureau municipal à l'entreprise L.B. Ménage.

> D'autoriser la participation de la directrice générale au colloque de zone qui se tiendra le 14 septembre 2023, de payer les frais d'inscription de 250 \$ et de rembourser tous les frais inhérents selon la réglementation en vigueur.

> De proclamer la journée du 1<sup>er</sup> octobre 2023 comme étant la Journée internationale des personnes âgées afin de sensibiliser et d'encourager la population de Saint-Simon à reconnaître le rôle crucial que jouent les aînés dans notre collectivité.

> D'appuyer la Moisson Maskoutaine dans le cadre de sa campagne « J'aime ma Moisson »; De déclarer la Moisson Maskoutaine comme étant le garde-manger reconnu de la MRC des Maskoutains et de leur transmettre une copie de la présente résolution.

> De proposer que le conseil de la Municipalité de Saint-Simon adhère à l'entente intitulée *Entente pour le service régional de gestion des archives*, et ce, pour sa durée jusqu'au 31 décembre 2026 et de transmettre une copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains dans les meilleurs délais.

> D'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 18 au 24 septembre 2023 et d'informer le public sur la sécurité ferroviaire et sur les efforts soute-

nus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de la municipalité.

> De mandater Les Constructions PM Morin Inc. pour réaliser les travaux de réparation du portique de l'immeuble du 122 rue Saint-Édouard, au montant de 1 800 \$ plus les taxes applicables.

**7 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8 - TRANSPORT ROUTIER**

> D'autoriser le paiement du 4<sup>e</sup> et dernier décompte progressif, concernant les travaux de réaménagement de la rue des Loisirs, au montant de 7 730,96 \$ incluant les taxes à l'entrepreneur Pavages Maska Inc.

> D'approuver l'adhésion de monsieur Martin Berthiaume à l'Association des travaux publics du Québec au coût de 150 \$.

> D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière au Programme d'Aide à la Voirie Locale pour les travaux de réfection de la rue Martel et de confirmer son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaissant qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

> D'autoriser l'achat de deux systèmes de barrières pour signaleur au coût de 6 936 \$, plus les taxes applicables auprès de Signal Services.

> D'accepter l'offre de la compagnie Entreprise Ployard 2000 Inc. pour l'achat et l'installation de glissières de sécurité au montant de 4 046,75 \$ avant taxes, dans le but de renforcer la sécurité routière sur le rang Saint-Édouard à la hauteur de la branche 2 du cours d'eau Vandal.

> D'autoriser l'achat de pneus pour la pépinière Hewitt auprès de Garage Gaston Chartier & Fils inc. au montant de 2 743,88 \$ taxes incluses.

**9 - HYGIÈNE DU MILIEU**

> De réitérer la demande de réparation à la chambre des vannes située au 10251, 2<sup>e</sup> Rang à Saint-Hyacinthe afin que cette réparation soit planifiée et effectuée dans les plus brefs délais étant donné l'état de détérioration des vannes et l'urgence de la situation.

**10 - URBANISME**

> De refuser d'approuver la résolution #136-07-2023 concernant la demande de dérogation mineure déposée pour le

1871 rang Saint-Édouard, et de resoumettre la demande à la considération du conseil, étant donné le droit de veto apposé par le maire le 24 juillet 2023 à ce sujet.

- > D'accepter la demande de dérogation mineure déposée pour le 1871 rang Saint-Édouard consistant à autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire à 0,33 m de la ligne latérale gauche et d'autoriser un total de superficie de bâtiment de 74,73 m<sup>2</sup> supérieur à la norme prescrite, selon les conditions émises.

#### 11 - LOISIRS ET CULTURE

- > D'autoriser l'achat d'un maximum de 6 billets pour l'Expo Québec Vert qui se tiendra à Saint-Hyacinthe, les 1, 2 et 3 novembre 2023, le tout moyennant la somme de 122 \$ taxes incluses.
- > D'octroyer le contrat de conversion de l'éclairage des terrains sportifs au DEL à l'entreprise DH Éclairage Inc. conformément à l'offre de service du 22 juin 2023 prévoyant un coût net (une fois la subvention d'Hydro-Québec déduite) de 9 200,72 \$ avant taxes.

- > De débloquer la somme de 29 048,00 \$ avant taxes pour la réalisation de la classe verte située devant l'école, sur la Place de la Paix ainsi que la somme de 45 000,00 \$ avant taxes pour la réalisation du coin lecture derrière l'école et de refacturer à l'école Notre-Dame-de-la-Paix le montant pour couvrir l'écart de prix, jusqu'à concurrence de 29 000,00 \$.

#### 12 - AVIS DE MOTION

- > Avis de motion est donné à l'effet que le Règlement # 581-23 concernant la prévention incendie sera adopté lors d'une séance ultérieure. L'objet de ce règlement est de regrouper en un seul règlement, toutes les dispositions relatives à la prévention des incendies et d'intégrer par renvoi certaines dispositions du chapitre VIII « Bâtiment » du Code de sécurité.

#### 13 - RÉGLEMENTS

#### 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 15 - CORRESPONDANCE

- > La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du 4 juillet 2023.

#### 16 - AFFAIRES NOUVELLES

### RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON TENUE LE 5 SEPTEMBRE 2023 À 20 H.

#### Lors de cette séance, il a été résolu :

#### 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

#### 2- ORDRE DU JOUR

- > D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

#### 3- PROCÈS-VERBAUX

- > D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2023.

#### 4- PÉRIODE DE QUESTIONS

#### 5- FINANCES

- > D'approuver les comptes payés pour un montant total de **114 466,73 \$**
- > D'approuver les salaires payés au montant de **29 663,54 \$**

#### 6- ADMINISTRATION

- > D'accepter l'offre de services juridiques du cabinet Therrien Couture Joli-coeur SENCRL pour l'année 2024.

- > De prendre acte de la fin d'emploi de Mme Sophie Pineault au poste d'adjointe administrative et d'autoriser le paiement des sommes dues, conformément aux dispositions prévues par la Loi sur les normes du travail.

- > De demander aux gouvernements fédéral et provincial, le renouvellement du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour les années 2024 à 2028.

#### 7- SÉCURITÉ PUBLIQUE

#### 8- TRANSPORT ROUTIER

- > D'autoriser le paiement du 5<sup>e</sup> et dernier décompte progressif, concernant le remplacement du ponceau du 3<sup>e</sup> Rang Est, au montant de 17 363,39 \$ incluant les taxes à l'entrepreneur Excavation M. Leclerc Inc.

- > De renouveler l'entente de déneigement du chemin privé Montée Laflamme, en lien avec la requête de la majorité des propriétaires riverains, pour une période d'un an.

- > D'octroyer le contrat relatif au déneigement du chemin privé Montée Laflamme pour la saison 2023-2024 à Ferme des Larges Inc. au montant forfaitaire de 2 750,00 \$.
- > D'accepter l'offre de Ferme des Larges Inc. pour le déneigement de l'Impasse Fleury et de la rue Cloutier pour la saison hivernale 2023-2024 au montant de 3 220,00 \$.
- > D'autoriser la circulation des véhicules tout-terrain sur les parcours des sentiers hivernaux déjà établis par un tracé sur le territoire de la Municipalité de Saint-Simon, pourvu que toutes les autorisations requises soient obtenues des parties concernées et que les lois et règlements se rattachant à cette activité soient respectés sur les sentiers.
- > D'octroyer le contrat de gré à gré pour le remplacement du ponceau du 1<sup>er</sup> Rang Ouest à l'entreprise Excavation Laflamme et Ménard au montant de 58 600 \$ avant taxes.
- > D'autoriser la directrice générale à procéder à un appel de propositions sur invitation pour l'aménagement d'un stationnement au bureau municipal; De mettre en place les étapes subséquentes et d'autoriser les travaux dès que possible.

## 9- HYGIÈNE DU MILIEU

- > D'autoriser la dépense de 2 010 \$ plus les taxes applicables à l'entreprise Pompex pour l'entretien préventif et la calibration des deux pompes Flygt de la station de pompage.
- > De proclamer la semaine du 20 au 29 octobre 2023 "La Semaine québécoise de réduction des déchets" ; D'inviter la population à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement par la réduction du gaspillage alimentaire, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus dangereux.
- > D'autoriser le dépôt du projet de demande d'aide financière dans le cadre de l'appel de projets fait par le Programme d'aide financière en environnement (PAFE) de la MRC des Maskoutains; D'autoriser la directrice générale à signer tout document relatif au projet « Améliorons le couvert forestier de nos espaces municipaux », et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Simon.

## 10 - URBANISME

## 11 - LOISIRS ET CULTURE

## 12 - AVIS DE MOTION

- > Avis de motion est donné à l'effet que le règlement # 543-03-23 modifiant le règlement # 543-19 intitulé Plan d'urbanisme, concernant la modification d'une partie de l'affectation industrielle pour du résidentiel-commercial et une autre partie pour de l'industriel-résidentiel-commercial sera adopté lors d'une séance ultérieure. L'objet de ce règlement est de permettre un projet résidentiel dans une zone qui était d'usage industriel (zone H-106, ancienne zone IC-102).
- > Avis de motion est donné à l'effet que le règlement # 544-09-23 modifiant le règlement de zonage concernant la modification des usages de la zone IC-102 pour une zone résidentielle (H) et industrielle-résidentielle (IH) sera adopté lors d'une séance ultérieure. L'objet de ce règlement est de permettre des usages résidentiels dans un secteur voué à un développement résidentiel.
- > Avis de motion est donné à l'effet que le Règlement # 582-23 concernant les limites de vitesse sera adopté lors d'une séance ultérieure. L'objet de ce règlement est de remplacer la réglementation actuelle en lien avec les limites de vitesse sur le territoire de la Municipalité.

## 13 - RÈGLEMENTS

- > D'adopter le premier projet de Règlement # 543-03-23 modifiant le plan d'urbanisme, concernant la modification d'une partie de l'affectation industrielle pour du résidentiel-commercial et une autre partie pour de l'industriel-résidentiel-commercial.
- > D'adopter le projet de Règlement # 544-09-23 modifiant le règlement de zonage # 544-19, concernant la modification des usages de la zone IC-102 pour une zone résidentielle (H) et industrielle (IH).
- > D'adopter le Règlement # 581.23 concernant la prévention incendie.

## 14 - PÉRIODE DE QUESTIONS

## 15- CORRESPONDANCE

- > La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du 15 août 2023.

## 16 - AFFAIRES NOUVELLES

**LA PROCHAINE SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU  
LE MARDI 3 OCTOBRE 2023  
À L'ÉDIFICE MUNICIPAL SITUÉ AU  
49 RUE DU COUVENT À COMPTER DE 20 H**

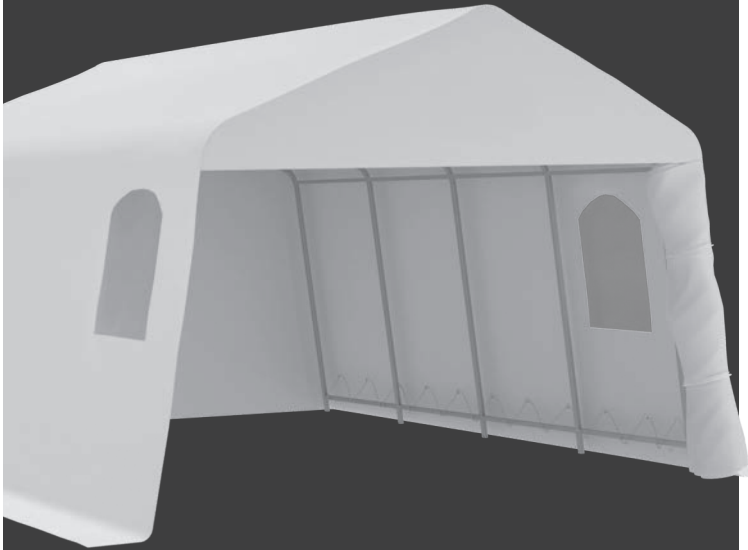
# FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

LE BUREAU MUNICIPAL  
SERA FERMÉ LE LUNDI 9 OCTOBRE

en raison de la fête de l'Action de Grâce.



# ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES



Selon le point 8.5, du chapitre 8 du règlement de Zonage #544-199 de Saint-Simon, il est mentionné que : L'installation doit s'effectuer entre **le 15 octobre** d'une année et **le 1<sup>er</sup> mai** de l'année suivante, dans la voie d'accès au stationnement ou le stationnement. Hors de cette période, l'abri temporaire et l'ensemble de sa structure doivent être enlevés.

## PÉRIODE ANNUELLE DE VIDANCE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

La saison régulière des vidanges des installations septiques est effectuée entre le 15 avril et le 15 novembre, du lundi au vendredi entre 7 h et 19 h. La date exacte de la vidange et les indications de préparation des installations sont communiquées aux propriétaires quelques jours avant la vidange, par la poste.

SAINT-SIMON du 26 septembre au 2 octobre 2023	
2024	2023
Route/rang	Route/rang
5e Rang	Rang Saint-Georges
Rang Bord-de-l'Eau	Rang Saint-Édouard
2e Rang Ouest	4e Rang Est
1er Rang Ouest	Rang Charlotte
Rue Cusson	
2e Rang Est	
3e Rang Est	
3e Rang Ouest	
4e Rang Ouest	
<b>Total : 176</b>	<b>Total : 154</b>

De plus, advenant tout doute quant à la préparation des lieux ou à l'impossibilité de dégager les couvercles pour la date prévue, un appel à la coordonnatrice du programme au 450 774-2350 permettra d'éviter des désagréments et les frais liés à un déplacement inutile de l'entrepreneur.



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMON OFFRE D'EMPLOI

La Municipalité de Saint-Simon est à la recherche de candidats pour combler la banque de déneigeurs occasionnels pendant la saison hivernale 2023-2024.

Classe 3 un atout, ou une expérience de conduite d'un tracteur de déneigement.

\*Horaire variable, sur appel et salaire compétitif.

### Tâches

- Déneiger le réseau routier en période hivernale ;
- Déneiger les stationnements municipaux ;
- Déneiger les allées piétonnières et certains trottoirs sur le territoire ;
- Entretien des accès des différentes infrastructures municipales ;

**Qualités recherchées :** Expériences en déneigement un atout, posséder de l'autonomie, du jugement, de l'initiative, être une personne responsable, fiable et honnête et pouvant fonctionner avec un horaire variable, soit de jour, de soir ou les fins de semaine.

Bienvenue aux retraités et travailleurs autonomes !

Si vous croyez répondre aux critères mentionnés, faites parvenir votre curriculum vitae et/ou vos coordonnées à :

Madame Johanne Godin, directrice générale  
Municipalité de Saint-Simon  
49, rue du Couvent, Saint-Simon, QC J0H 1Y0  
johanne.godin@saint-simon.ca  
450 798-2276

**Note :** Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes. Toutes les demandes seront traitées dans la plus grande confidentialité. **Seuls les candidats retenus seront contactés.**

# NON AU VANDALISME

Les employés de votre municipalité souhaitent vous informer et espèrent qu'ensemble nous pourrons nous unir et sensibiliser nos pairs afin de réduire le vandalisme dans notre beau village. En effet, encore cette année nous avons dû remplacer des planches du gazebo du Parc Au-Cœur-du-Village. En effet, depuis son installation en 2019 le gazebo a été vandalisé à quelques reprises.

Pendant la saison estivale, l'abreuvoir et la toilette extérieurs au Carrefour des Sport ont aussi été dégradés. Nous en sommes présentement à réévaluer nos options et possibilités pour fournir un service sanitaire plus adéquat à l'extérieur pour les utilisateurs de nos infrastructures. C'est dommage de dépenser nos ressources dans la réparation et le nettoyage de dégâts causés volontairement et gratuitement.

Merci de votre collaboration à tous et à toutes.



# CHRONIQUE DE L'INSPECTEUR



## LE BRUIT



La cohabitation entre citoyens est généralement harmonieuse et agréable. Il suffit d'agir avec respect et gentillesse avec son voisinage pour une saine entente au quotidien.

Malheureusement, certains cas de cohabitation peuvent parfois être difficiles par la faute du bruit. En effet, un bruit excessif et constant est assez irritant pour quelqu'un qui ne demande qu'à écouter le silence.



Heureusement, une réglementation existe pour limiter les amoureux des sons et des bruits. Les articles 42 et 43 du règlement G200 qui suivent sont applicables par la municipalité, d'une part, mais aussi par la Sûreté du Québec.

### ARTICLE 42 – BRUIT

*Il est interdit à toute personne de causer, de provoquer ou de permettre que soit causé, de quelque façon que ce soit, du bruit de nature à troubler la paix, la tranquillité et le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage. En toutes circonstances et aux fins de l'application du premier paragraphe, le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble ou d'un logement est responsable du bruit causé dans les lieux qu'il occupe et peut être déclaré coupable d'une infraction au présent article sans qu'il soit nécessaire de démontrer qu'il a aidé, conseillé, encouragé, incité ou participé à la commission de l'infraction.*

### ARTICLE 43 - TRAVAUX BRUYANTS

*Entre 22 heures et 7 heures, il est interdit à toute personne d'exécuter ou de faire exécuter des travaux susceptibles de faire du bruit de façon à nuire à la paix, à la tranquillité et au bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage (...).*

N'hésitez pas à communiquer avec le bureau municipal au 450-798-2276 ou avec l'inspecteur à [inspecteur@saint-simon.ca](mailto:inspecteur@saint-simon.ca) pour tous les détails concernant un projet ou des demandes du permis.

Alexandre Thibault, Inspecteur en bâtiment

# L'unité des Semeurs

**SOIRÉE COUNTRY**

**16 NOVEMBRE 2023**

AU PROFIT DE  
**LA FABRIQUE ST-SIMON**

**45<sup>s</sup>**  
PAR PERSONNE

**ENCAN**

- Au profit de la Fabrique St-Simon

**SOUPER**

- Méchoui (porc)
- Rosbif (bœuf)
- Bar à salade

**DANSE Country MC**

Pour connaître les renseignements de la semaine de l'Unité des Semeurs : [museestephrem.com/pastoral/feuilleton-paroissial](http://museestephrem.com/pastoral/feuilleton-paroissial)

Pour les renseignements sur les événements à venir dans notre diocèse, aller sur le site web : [ecdsh.org](http://ecdsh.org)

## DIMANCHE LE 17 SEPTEMBRE À LA MESSE DE 10H

Présence des enfants inscrits aux parcours de catéchèse, remise des cahiers et lancement des activités.

Un baptême sera aussi célébré durant cette messe.

## DIMANCHE LE 1<sup>er</sup> OCTOBRE À LA MESSE DE 10H

Hommage aux défunts de l'année et visite au cimetière après l'eucharistie.

### BUREAU

4 rue Saint-Jean-Baptiste.....450 798-2151  
Horaire le JEUDI de 9 h à 11 h 30

### SECRÉTAIRE

Francine Chicoine.....450 798-2151  
[fabrique.st-simon@mailo.com](mailto:fabrique.st-simon@mailo.com)

### ABBÉS

Alain Mitchell, prêtre-curé  
Tél. : ..... 450 223-9870  
[alainmitchell52@outlook.com](mailto:alainmitchell52@outlook.com)

Brice Séverin Banzouzi,  
prêtre collaborateur

Tél. : ..... 450 794-2131

Koffi Matthieu Yao,  
collaborateur

Tél. : ..... 450-522-2738

### ANIMATRICE DE COMMUNAUTÉ

Marielle DeGrandpré ..... 450 798-2091

### RESPONSABLE DE L'ORGANISATION DES FUNÉRAILLES À L'ÉGLISE

Chantal Cusson ..... 450-501-5539



## HORAIRE DES MESSES DANS L'UNITÉ DES SEMEURS :

### 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche

9 h Saint-Théodore et Saint-Jean-Baptiste  
10 h Saint-Simon  
10 h 45 Saint-Nazaire et Saint-André d'Acton

### 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanche

9 h Saint-Hugues, Saint-Ephrem et Saint-Liboire  
10 h 45 Saint-Valérien, Saint-André d'Acton  
et Sainte-Hélène



## RÉGION RICHELIEU YAMASKA

### CLUB ST-SIMON

45, rue du Couvent  
Saint-Simon  
Québec J0H 1Y0

2e rapport de la commissaire Mme Joanne Castonguay, sur les soins et services à domicile : les besoins sont loin d'être comblés.

#### Conférences offertes à votre FADOQ en collaboration avec la Fédération de la famille Richelieu-Yamaska, à notre local

- 14 sept. • 19h30** Le bonheur de bénévoler / Jean-Marie Lapointe
- 28 sept. • 19h30** L'humour comme associé / M. Patrick Tremblay
- 11 oct. • 19h30** Apprivoiser sa colère
- 16 oct. • 19h30** Le stress financier ... Parlons-en!
- 6 nov. • 19h30** Maladie d'Alzheimer et autres troubles cognitifs : une approche favorisant la collaboration
- 14 nov. • 19h30** Comment composer avec ses phobies et celles des autres?

#### BIEN VIEILLIR CHEZ SOI

Le Québec est très en retard dans l'offre du soutien à l'autonomie des personnes âgées, puisque seulement 13,5% des besoins de cette clientèle ont été comblés. Malgré la hausse du financement, les ressources financières consenties aux services de soutien à domicile sont les plus faibles. Si le gouvernement donnait la priorité à ces soins, l'investissement suivrait les courbes démographiques puisque nous vieillissons le plus et les ressources demeurent les plus faibles.

Depuis les deux dernières années, le rehaussement budgétaire observé, s'est traduit par : l'achat de services d'aide à domicile auprès des partenaires externes (entretien ménager, pelletage en hiver, la coupe du gazon en été), le financement inadéquat, l'insuffisance des ressources humaines, le manque d'accessibilité et les lacunes au niveau de l'arrimage aux besoins des bénéficiaires.

Il faut augmenter le nombre de cohortes d'étudiants dans le domaine de la santé, développer des incitatifs financiers, améliorer les acquis et les compétences, augmenter le décloisonnement des professionnels de la santé. Les heures travaillées en contact direct avec l'utilisateur pour les services professionnels et soins infirmiers sont faibles, soit 25% et 32%.

La faible offre de services de soutien à domicile fait que le Québec obtient de piètres résultats en matière de maintien à domicile durant les 6 derniers mois de vie et en ce qui concerne le décès à domicile. Parmi les personnes pouvant bénéficier de soins palliatifs, environ le quart passent au moins 14 jours hospitalisées dans le dernier mois de vie. Près de la moitié visitent l'urgence au cours des 2 dernières semaines de leur vie. Au Québec, seulement 11% de la population décède à domicile. Il faut absolument renverser cette tendance.

Le 3<sup>e</sup> rapport résumera l'évaluation d'ensemble et le 4<sup>e</sup> présentera les recommandations de la commissaire. Il sera déposé au gouvernement en décembre 2023.

### *Votre conseil d'administration*

#### Président :

Michel Plante..... 450 798-2601

#### Vice-présidente :

Gaétane Boulet..... 450 798-2040

#### Trésorière :

Jacynthe Jacques..... 450 796-5262

#### Secrétaire :

Sylvie Morin..... 450 791-2260

#### Administratrices :

Jeannine Boulais..... 450 798-2777

Lise Brunelle ..... 450 798-2525

### *Anniversaires de septembre*

Mmes Marjolaine Lauzon,  
Marielle De Grandpré, Chantal Cusson,  
Renée Benoit, Francine Giroux.

M. Gilles Vincent, Simon Giard,  
Raymond Morin, Franz Guentert.

**Prompt rétablissement** aux personnes hospitalisées ou à la maison.

**Sincères sympathies**  
aux personnes endeuillées.

#### Activités hebdomadaires

**Viactive** exercices doux pour aînés, débutant mardi le 19 sept. de 9 h 30 à 10 h 30. Entrez au local FADOQ par la porte du côté de l'église. Cours gratuits pour les membres FADOQ. Pour informations communiquez avec Mme Francine Chicoine 450 779-5291.

#### BIENVENUE!

**Scrabble** débutant mardi le 10 octobre, à compter de 13 h 30. **Soyez des nôtres!**

**Responsable des cartes de membres :**  
Mme Jacynthe Jacques 450 796-5262

**Briser la solitude  
et venez nous rencontrer!**



**Le féminisme, de quoi s'agit-il?**  
**L'Afeas est une association qui pratique ce féminisme égalitaire et qui vise l'atteinte de l'égalité des faits dans toutes les sphères de la société.**

**Des vitamines pour l'âme :** Nous avons grandement besoin de vitamines pour secouer notre indifférence sociale, redonner un peu de vigueur à notre solidarité et notre empathie. Essayons de voir les réussites humaines des hommes et des femmes engagés socialement dans leurs milieux.

**Vitamine A :** L'action sociale stimule notre désir de nous investir et de continuer à être utile dans notre milieu. Elle nous permet d'être un instrument de changement social et de participer au mieux-être des gens qui nous entourent. Les gens engagés socialement sont plus ouverts, plus épanouis, plus heureux parce qu'ils se préoccupent davantage des autres.

**Vitamine B :** Il faut absorber une petite dose quotidienne de bonté, pour répandre un baume d'amour sur les êtres qui nous sont chers. Le poète Saadi disait au 17e siècle : La bonté est une graine qui produit des fruits mais il faut savoir où semer cette graine.

**Vitamine C :** La chaleur humaine est, dans le monde des technologies, le complément alimentaire le plus négligé. Nous vivons dans une société de communications mais on oublie nos relations sociales. Une bonne poignée de main, une accolade, simplement un sourire ou un regard bienveillant pourraient réchauffer des cœurs et secouer un peu l'égoïsme qui tétanise notre société.

**Vitamine D :** La disponibilité est sans contredit l'élément le plus productif des changements sociaux. La vitamine du soleil devrait nous apporter l'ouverture d'esprit nécessaire pour reconnaître les besoins de notre société nombriliste. Les changements sociaux passent par nos engagements individuels dans nos communautés. Soyons motivés et disponibles pour relever de nouveaux défis.

**Vitamine E :** L'espoir, il faut l'absorber aussi à petite dose quotidienne. Elle pourrait faire une grande différence pour secouer l'empathie générale devant les défis sociaux du 21e siècle. L'astronaute Neil Armstrong, en marchant sur la lune, disait : « C'est un petit pas pour l'homme mais un bond de géant pour l'humanité ». Les gens ordinaires ont besoin de cette petite goutte d'espoir pour changer le monde à petits pas...

Notre santé corporelle dépend d'une alimentation équilibrée, d'une bonne dose quotidienne de vitamines et de minéraux. C'est un peu la même chose pour notre âme. Sans les vitamines d'action sociale, bonté, chaleur humaine, disponibilité et espoir, notre monde manquerait de vitalité et d'énergies positives.

Notre monde est en déficit de vitamines et seules les femmes sont outillées pour les administrer. L'engagement social, à travers une association qui défend le droits des femmes, est, sans contredit, la meilleure façon d'immuniser notre société avec des bonnes vitamines pour l'âme. Nous sommes l'espoir d'une vie meilleure sur cette terre et depuis toujours, l'équilibre du monde repose sur nos épaules.

*par Mme Gisèle Tassé Goodman, présidente provinciale du réseau FADOQ*

### **Conseil d'administration**

Mme Gaétane Boulet, responsable locale : 450 798-2040

Danielle Michaud, trésorière : 450 798-2298

Mme Sylvie Morin, responsable des communications: 450 791-2260

**Afeas St-Simon**

46, rue du Couvent  
Saint-Simon J0H 1Y0

ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX

**ENDP**



**UNIS, GRANDS ET  
PETITS, ON RÉUSSIT!**

Pour l'année scolaire 2023-2024,  
le thème de l'école qui orientera nos diverses  
activités pédagogiques est le suivant :  
*Unis, grands et petits, on réussit!*

Nous souhaitons avec ce thème mettre  
en lumière l'importance de la collaboration  
et de l'entraide, peu importe nos différences,  
comme facteur de réussite des élèves.

Ensemble, unissons nos forces pour  
faire de ENDP une communauté inclusive  
et collaborative soucieuse de la réussite  
de ses enfants.

→  
*Dans le cadre de la rentrée scolaire, les élèves ont reçu  
un chandail à l'effigie de l'école et un mousqueton.  
Pour illustrer l'importance de la collaboration chère au  
thème de l'année, nous leur avons demandé de constituer  
une chaîne humaine. Chacun et chacune devenait ainsi  
un maillon de la chaîne de la réussite scolaire.*

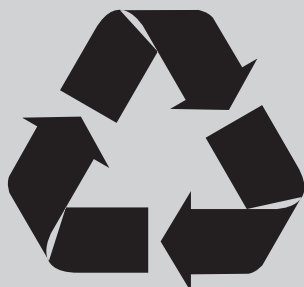


## **INAUGURATION DU COIN LECTURE ET DE LA FUTURE CLASSE EXTÉRIEURE**

Vous l'avez peut-être remarqué, le nouveau coin de lecture dans la cour d'école.  
Cet espace dédié à la lecture a été réalisé en partenariat avec  
la Municipalité de Saint-Simon, le conseil d'établissement de l'école et l'équipe-école.

Aussi, bientôt, sous la gouverne de la Municipalité de Saint-Simon,  
vous verrez se construire devant l'école une nouvelle classe extérieure.

**POUR INAUGURER CES DEUX NOUVEAUX ESPACES, VOUS ÊTES CONVIÉS  
À VOUS JOINDRE À NOUS LE 3 OCTOBRE PROCHAIN, À 14 H 30.**



## **COLLECTE DES BOUTEILLES CONSIGNÉES AU PROFIT DE ENDP**

Comme par les années passées, nous vous solliciterons bientôt pour notre  
habituelle collecte des bouteilles consignées qui se déroulera à la fin du mois  
d'octobre. Nous vous informerons de la date dans le prochain Jaseur.



Les Loisirs St-Simon tiennent à remercier les coordonnatrices du camp de jour 2023 ainsi que tous les animateurs qui ont veillé sur nos petits citoyens de 4 à 12 ans et qui les ont divertis pendant les 8 semaines du camp. Vous avez fait un super travail et avez offert une très belle programmation ! Au plaisir de vous revoir dans l'équipe l'an prochain !

**Merci à Bulle & Coconut ainsi qu'à Twix, Pistache, Splash, Lune, Slush, Jujube, Myrtille, Slinky et Nemo.**

Et merci aux parents de votre précieuse collaboration.

## Mot de Roxanne

---

Certains d'entre vous l'auront remarqué dans les derniers mois, mais je suis enceinte! Je quitterai temporairement mes fonctions pour la prochaine année afin de prendre soin de ma fille à naître. Je vous garantie que je vous laisse entre bonnes mains avec Maïté.

Au plaisir de vous revoir à rentrée scolaire 2024!

*Roxanne*

## Mot de Maïté

---

Bonjour à tous les Simonais et Simonaises !

Je me présente, Maïté St-Martin. Je suis originaire de Saint-Hugues et j'ai initialement une formation en Tourisme. J'occuperai désormais le poste de coordonnatrice en loisirs par intérim en remplacement de Roxanne Carbonneau pour la durée de son congé de maternité. C'est une belle opportunité pour moi et je suis enchantée de me joindre à l'équipe de votre bureau municipal. J'ai hâte de vous rencontrer et n'hésitez pas à me contacter si vous avez des suggestions ou besoin d'informations sur nos services en loisirs.



# BIBLIOTHÈQUE

LISE-BOURQUE-ST-PIERRE

47, rue du Couvent, au 2<sup>e</sup> étage  
450 798-2276 poste 232  
biblio@saint-simon.ca  
<http://saint-simon.c4di.qc.ca:8813>



## RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER : DÈS LE 12 SEPTEMBRE

Mardi de 11 h à 12 h et de 18 h 30 à 20 h

**VOUS POUVEZ TOUJOURS  
NOUS FAIRE PART DE VOS  
SUGGESTIONS DE LECTURE.**

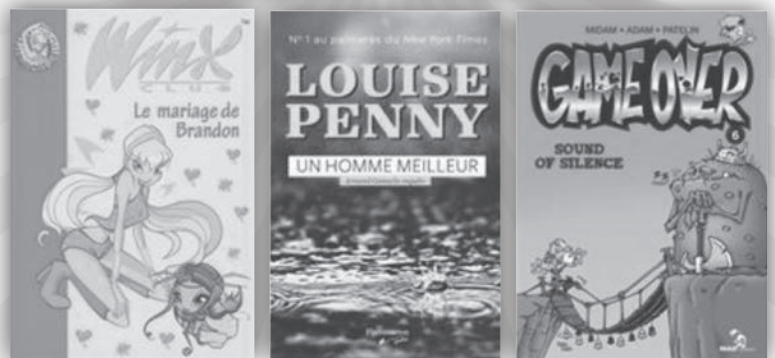
**DES FORMULAIRES  
SONT DISPONIBLES À LA  
BIBLIOTHÈQUE.**

***N'oubliez pas de rapporter  
vos livres qui sont en retards le plus  
rapidement possible !***

# SONDAGE!

Un sondage est présentement disponible afin de connaître vos opinions et besoins en matière de service de bibliothèque municipale. Disponible en ligne sur notre site web ainsi que notre page Facebook et en personne en version manuscrite à la bibliothèque ou au bureau municipal. À compléter avant le 17 octobre 2023. Merci à tous de votre participation !

# NOUVEAUTÉS!



## POUR CONSULTER LES DOCUMENTS DISPONIBLES EN LIGNE :

Rendez-vous sur le site de la Municipalité de Saint-Simon ([www.saint-simon.ca](http://www.saint-simon.ca)) et consultez la section « Loisirs et Culture » de l'onglet « Service aux citoyens ». Dans la partie concernant la bibliothèque, cliquer sur le lien « Pour connaître les nouveautés » (<http://saint-simon.c4di.qc.ca:8813>).

ANIMATION | DÉMONSTRATIONS | SURPRISES



# Rencontre ta ville!



**SAMEDI 30 SEPTEMBRE**  
**10 h à 16 h**







## CULTIVER DES LÉGUMES L'AUTOMNE : VRAIMENT TRÈS FACILE

Cultiver des légumes en fin d'été n'est pas plus compliqué que de les semer au printemps. Il faut des semences (toujours en vente en jardinerie !), une binette pour tracer un sillon et un peu de compost, voilà tout.

Il y a même de nets avantages à cultiver des légumes à l'automne. Le climat québécois étant souvent complice à cette saison, le sol est encore chaud, ce qui stimule une germination plus rapide, mais les risques de canicule, qui nuisent à la croissance et même au goût des légumes, s'amenuisent. La pluie vient souvent à point et, même si elle manque à l'appel, le sol s'assèche moins rapidement sous les nuits fraîches de l'automne, réduisant les besoins en arrosage.

Vous remarquerez aussi moins de dommages aux plantes, car le cycle de croissance de plusieurs insectes ravageurs est terminé. En prime : il y aura moins de mauvaises herbes, car plusieurs ne germeront pas sous les journées décroissantes de l'automne.

Il faut quand même tenir compte du fait que les légumes-fruits (tomates, poivrons, haricots à rame, etc.) sont à leurs hauteurs et largeurs maximales à l'automne et jettent plus d'ombre qu'ils ne le faisaient au printemps. Il faut éviter de semer là où il n'y a pas au moins quatre heures de soleil quotidiennement et, de préférence, six.

Comme le sol risque d'être un peu épuisé en cette saison, ayant déjà nourri une première génération de légumes, il est sage d'ajouter un peu de compost au sol (un compost maison ou du vermicompost, les deux étant extra riches en minéraux).

Avec les légumes déjà présents dans votre potager d'été, dont l'abondance surprend bien souvent en septembre, et ceux que vous sèmerez à l'automne, vous aurez de quoi garnir votre table jusqu'en octobre, et parfois même jusqu'en novembre !

## LÉGUMES D'AUTOMNE = LÉGUMES RAPIDES

Ce ne sont pas tous les légumes qui se prêtent à un semis automnal. Les légumes-fruits – tomates, poivrons, cerises de terre, etc. – exigent une trop longue saison de croissance et même ceux à croissance relativement rapide, comme les haricots et les concombres, ne réagissent pas bien aux nuits fraîches de septembre. Il faut surtout choisir parmi les légumes-feuilles et les légumes-racines. Et même parmi eux, il faut arrêter son choix sur des légumes à germination assez rapide.

La laitue est un classique du potager d'automne, tout comme le mesclun et la roquette. Parmi les autres légumes-feuilles d'automne, il y a le chou frisé et la moutarde de Chine. Le bok choy (pak choy), curieusement, se cultive mieux à l'automne qu'au printemps, car il craint la canicule, tout comme le radis d'hiver (daïkon). Et il y a aussi le radis rond et le navet qui font de bons légumes-racines à cultiver à l'automne.

L'épinard est le légume-feuille le plus résistant au froid... mais germe mal si les températures sont encore chaudes en août. Semez-le alors en pot

dans un endroit frais, puis repiquez les semis au potager quand la température baisse.

N'oubliez pas non plus qu'il n'est pas trop tard pour semer certaines fines herbes à croissance rapide, comme la coriandre, l'aneth et le cerfeuil.

Sachez que vos plants de tomates qui croissent au jardin depuis le mois de juin pourraient vous permettre de garnir vos assiettes de beaux fruits jusqu'en octobre. Si l'automne est tout particulièrement clément et ensoleillé, les tomates auront le temps de mûrir avant que vous ne condamnerez votre jardin. Ne soyez cependant pas trop ambitieux : les fleurs qui apparaissent à la fin septembre ont peu de chance de donner un fruit qui aura le temps de rougir d'envie !

## COMMENT FAIRE ?

- Dégagez la surface à cultiver de mauvaises herbes et de déchets et mélangez-y du compost, environ une poignée aux 15 cm. Tracez maintenant des sillons d'une profondeur correspondant à trois ou quatre fois le diamètre des semences. Semez environ une graine aux 2,5 cm, puis recouvrez de terre. Arrosez bien.
- Si trop de plantes germent, éclaircissez en laissant environ 15 cm entre chacune d'elles... et faites une bonne salade avec les légumes supprimés de la première récolte de votre potager automnal !
- Continuez les arrosages au besoin, dès que le sol est sec au toucher.
- Pour contrer tout risque de gel précoce, gardez sous la main des piquets et une vieille couverture. La nuit du gel prévu, posez les piquets çà et là afin de soutenir la couverture par-dessus les plants fragiles et utilisez des pierres pour la tenir en place. Le lendemain, quand le frimas aura disparu, enlevez la couverture.
- Récoltez les légumes-feuilles au besoin, prenant seulement les feuilles de l'extérieur afin de prolonger leur saison. Laissez les légumes-racines en terre jusqu'aux premiers gels d'automne (et même plus) pour qu'ils atteignent la meilleure taille possible : le gel n'affectera pas leurs racines avant plusieurs semaines.

## CULTIVER DES LÉGUMES EN BAC AUSSI

Même si vous n'avez pas accès à un espace de jardinage en pleine terre, rien ne vous empêche de faire pousser quelques plants sur votre terrasse. Il n'est pas trop tard en septembre pour commencer un nouveau potager en bac !

Trouvez un assez gros contenant (au moins 30 cm de profond et de large) muni d'un trou de drainage et remplissez-le jusqu'à 5 cm du bord de terreau pour bacs et balconnières. Maintenant, semez les mêmes légumes que ceux proposés pour les jardins d'automne traditionnels et arrosez bien. En seulement quelques semaines, votre pot se remplira de feuilles savoureuses et de racines croquantes.

## LES EMPLOIS EN ÉDUICATIONS



Vous avez certainement entendu parler dans les médias, du manque criant d'enseignants pour la rentrée scolaire 2023. En effet, si l'on visite les sites Internet des différents Centres de services scolaires du Québec, on peut y voir plusieurs offres d'emploi, et elles ne sont pas toutes au niveau de l'enseignement. Vous pourrez découvrir une multitude de postes dans lesquels un baccalauréat en éducation n'est pas requis.

Si vous aviez toujours eu un intérêt pour le milieu de l'éducation, vous pourriez saisir votre chance de l'intégrer cette année. Que ce soit au niveau des services aux élèves, de l'entretien des bâtiments, de l'administration et plus encore, il se pourrait bien que vous déteniez des compétences recherchées pour répondre aux besoins.

Les exigences relatives aux études et aux expériences en emploi varient d'un poste à l'autre. Nous vous encourageons à explorer les types d'emplois offerts dans votre région. Dans plusieurs cas, un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'Attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) peuvent être exigés. Si vous n'êtes pas certain d'avoir les acquis scolaires, nous vous invitons à communiquer avec le SARCA afin d'identifier les moyens pour les obtenir.

Pour vous accompagner dans ce processus, sachez que vous avez accès gratuitement à un service d'information et d'orientation scolaire et professionnelle. Celui-ci est offert sur place, dans les municipalités des MRC des Maskoutains et d'Acton. N'hésitez donc pas à communiquer avec nous.

**Audrey Gatineau, conseillère en information scolaire et professionnelle**  
audrey.gatineau@cssh.gouv.qc.ca • 450 773-8401, poste 6731



Audrey Gatineau Pro



SARCA

Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe

Québec



*Nos professionnels*

RÉPARATION  
VENTE  
INSTALLATION

**DANIEL**  
Radio-TV  
FILS INC.

**REFERENCE**

Radios d'auto, subwoofer et amplificateur • Démarreur à distance  
• Mags et pneus • Éclairage DEL pour voiture • Accessoires de voitures et pièces de performance • Systèmes de communication (CB et commercial)

Des techniciens spécialisés à votre service  
Nous réparons les cinémas maison, téléviseurs, lecteurs (CD, DVD et Blu Ray), décodeurs, systèmes informatiques et équipement pour musiciens

8130, boul. Laframboise, Saint-Hyacinthe | 450 796-3416

**JY Tremblay**  
arpenteur-géomètre inc.

735 avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Québec J2S 5G6  
450 771-4224

Jean-Yves Tremblay, a.-g. • jyt@arpgeo.ca  
Samuel Hottote, a.-g. • sh@arpgeo.ca  
Geneviève Patry, a.-g. • gp@arpgeo.ca



## COLLECTE DE RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX



ANTIGELS, LAVE-VITRE, BATTERIES,  
COMBUSTIBLES, ESSENCE, FILTRES  
ET HUILES USÉES



ENGRAIS, PESTICIDES, POISONS,  
MÉDICAMENTS ET PRODUITS  
D'ENTRETIEN DE SPA OU DE PISCINE



FLUORESCENTS, PILES,  
AMPOULES FLUOCOMPACTES  
ET DÉTECTEURS DE FUMÉE



BONBONNES DE PROPANE



PEINTURES, VERNIS,  
SOLVANTS, AÉROSOLS,  
DÉCAPANTS, CIRES,  
NETTOYANTS  
ET JAVELISANTS

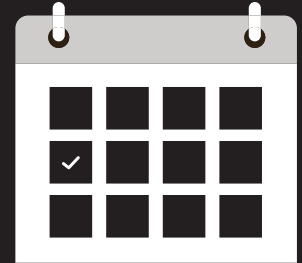


**SAMEDI LE 16 SEPTEMBRE**

**SAINT-JUDE :**  
940, RUE DU CENTRE  
(CENTRE COMMUNAUTAIRE)  
DE 7 H 30 À 11 H

**ACTON VALE :**  
1505, 3<sup>E</sup> AVENUE  
(CENTRE SPORTIF)  
DE 13 H À 16 H 30

**PROCHAINE  
COLLECTE  
DES  
GROS REBUTS**



**18**

**OCTOBRE**



POUR PLUS D'INFORMATIONS :  
[WWW.RIAM.QUEBEC](http://WWW.RIAM.QUEBEC)  
450 774-2350



*Mes professionnels*

### Donald Bergeron

Conseiller en sécurité financière  
Représentant en épargne collective  
SFL Gestion de patrimoine | Partenaire de Desjardins  
[www.donaldbergeron.ca](http://www.donaldbergeron.ca) • 1-866-798-2948

**Partenaire de Desjardins**

La marque Desjardins est une marque de commerce propriété de la Fédération des caisses Desjardins du Québec utilisée sous licence SFL Placements est un nom d'affaires de Desjardins Sécurité financière Investissements Inc., un cabinet de services financiers.



29, rue du Couvent  
Saint-simon (Québec)  
J0H 1Y0  
T : 450-798-2948  
F : 450-798-2566  
[www.sfl.ca](http://www.sfl.ca)

### AC.CREATIF

MAÎTRE  
GRAPHISTE

[AC-CREATIF.COM](http://AC-CREATIF.COM)

ALEX CARRIÈRE  
DESIGN GRAPHIQUE  
& SITE WEB



## VOUS PRENEZ SOIN D'UN PROCHE? NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !

Si vous apportez un soutien à un membre de votre entourage qui vit une incapacité temporaire ou permanente de nature physique, psychologique, psychosocial ou autre, peu importe son âge, vous êtes proche aidant.

Communiquez avec nous dès maintenant pour obtenir des services et des ressources.

## Service de soutien sur mesure

SUIVI INDIVIDUEL

GROUPE DE SOUTIEN

ATELIERS DIVERS

SÉANCES D'INFORMATION

FORMATIONS

(450) 771.4010 poste 2245



Projet réalisé grâce au soutien financier de :

**Appui**  
proches aidants

Cuisines Collectives



Pour vous informer ou pour vous inscrire contactez-nous au 450 261-1110, poste 226 ou écrivez-nous à l'adresse suivante : [m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca](mailto:m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca) ou encore visitez notre site Internet au : [www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca](http://www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca)



*Mes professionnels*

## POMPAGE St-Pie

Ecoflo HYDRO-KINETIC BIONEST  
Installation septique écologique Incorporé à l'environnement™

450 772-5525 • 450 772-5500

1757, Haut Rivière Nord, Saint-Pie

- Service de vacuum
- Nettoyage pluvial et fosses septiques
- Curage par hydropression de tuyaux
- Inspection de conduits sous-terrain par télécamera
- Vente de drains et ponceaux 6 à 96 pouces
- Dépositaire Ecoflo
- Vente Bionest
- Vente de fosse septique
- Drainage
- Service d'ingénieur





# Vignoble SAINT-SIMON

274, 2<sup>ème</sup> Rang Ouest, Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0  
450 779-0434

[www.vignoblesaintsimon.com](http://www.vignoblesaintsimon.com)



- NUTRITION DES CULTURES
- PHYTOPROTECTION
- SEMENCES
- ÉPANDAGE À FORFAIT
- ANALYSES GÉORÉFÉRENCÉES
- PAEF

450 798-2002 | [www.williamhoude.com](http://www.williamhoude.com)



**MACHINERIES  
AGRICOLAS**

**ENGINS DE  
CHANTIER**

**CAMIONS  
& REMORQUES**

**SOUDURE**

- ACIER
- ALUMINIUM

*Peu importe vos projets  
VENEZ NOUS VOIR!*

**PASCAL OU JÉRÉMIE**  
**450.380.2080**

[industriesdemico@outlook.com](mailto:industriesdemico@outlook.com)

550 RANG ST-ÉDOUARD • SAINT-SIMON QC J0H 1Y0



# BJR

CONSTRUCTION INC.

RBQ : 5768-9309-01

## JONATHAN BESSETTE

ENTREPRENEUR  
GÉNÉRAL

**450 493-8345**

[bjrconstructioninc@gmail.com](mailto:bjrconstructioninc@gmail.com)

**RÉSIDENTIEL  
RÉNOVATION  
IMMOBILIER**

## A&R ÉLECTRIQUES

Les entreprises électriques A&R Ltée

David Brodeur, vice-président

Tél. : 450 253-8690

Fax : 450 253-0017

[www.arelectrique.ca](http://www.arelectrique.ca)

5655, rue Lamoureux  
Saint-Hyacinthe QC J2R 1S3



# Bourdages Pneu Mécanique

Dave Bourdages - Mécanicien  
1628, rang St-Édouard, Saint-Liboire  
450 793-1154 • [garagebpm@hotmail.com](mailto:garagebpm@hotmail.com)

**ANNONCEZ** DANS VOTRE  
**JOURNAL LOCAL**



**INFORMATION  
ET RÉSERVATION :**

450 798-2276

[loisirs@saint-simon.ca](mailto:loisirs@saint-simon.ca)

Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en vente libre livrés directement à votre porte.

**Joanie Richard**  
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau  
Saint-Hyacinthe  
450 796-4006  
acespharma.ca

Accèspharma  
par Walmart

Depuis 1982

**Pélomix inc.**

Les spécialistes du béton préfabriqué Certification

1102, rang St-Georges, Saint-Simon, Qc J0H 1Y0  
Tél.: 450 798-2719 • Téléc.: 450 798-2890

[www.pelomix.com](http://www.pelomix.com)

**LAVAGE ET EXTERMINATION**

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • AGRICOLE *André*

Traitement des araignées et des fourmis  
Traitement préventif  
Travail garanti  
Service 7 jours

Technicien diplômé • Estimation gratuite

Tél.: (450) 794-2314 358, Notre-Dame, Saint-Hugues

*Jean et Nathalie*

**FERME Gillal INC.**

• Travaux à forfait  
• Vente de foin et paille

STE-ROSALIE FARM  
450 278-4410 [fermegillal@outlook.com](mailto:fermegillal@outlook.com)

constructions **DESLANDES**

1-844-793-4963  
[info@cdeslandes.ca](mailto:info@cdeslandes.ca)  
[constructions-deslandes.ca](http://constructions-deslandes.ca)  
1780, rang St-Édouard, Saint-Liboire (Qc) J0H 1R0

REQ 2864-2908-63

**Le CELIAPP vous rapproche de votre première propriété**

**Vous rêvez d'être proprio?**

Le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété\* vous aide à y arriver.

Parlez-en à un conseiller ou visitez [desjardins.com/celiapp](http://desjardins.com/celiapp)

**Desjardins**

\* L'adhésion au CELIAPP sera possible uniquement si vous remplissez les conditions d'admissibilité au moment de signer la demande d'adhésion. Consultez l'ensemble des conditions et comment elles s'appliquent au [desjardins.com/celiapp](http://desjardins.com/celiapp).



# UN PROJET D'AFFAIRES OU DE NOUVELLE ENTREPRISE?

Saint-Hyacinthe Technopole est  
**LE GUICHET UNIQUE**  
pour vos projets industriels, commerciaux  
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

## CONTACTEZ-NOUS

450 774-9000 | 1 877 505-1246

[st-hyacinthetechnopole.com](http://st-hyacinthetechnopole.com)  



Développement économique  
de la grande région de Saint-Hyacinthe

# EXCAVATION

## LAFLAMME et MÉNARD inc.

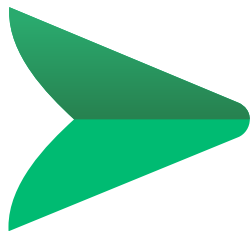
**ENTREPRENEUR GÉNÉRAL et SPÉCIALISÉ**  
**RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL**

1590, rang Saint-Édouard  
Saint-Simon (Qc) J0H 1Y0  
[info@exclm.ca](mailto:info@exclm.ca)

TÉL. 450 798-2344  
FAX 450 798-2144

# QUELQUES AVANTAGES DE LA **FIBRE OPTIQUE** À LA MAISON

- + Connexion ultra-rapide
- + Services plus fiables
- + Qualité télé exceptionnelle
- + Téléchargement quasi instantané
- + Jeux en ligne sans délais
- + Vidéoconférence sans coupures d'image



**CONTACTEZ-NOUS!**

Nos conseillers se feront un plaisir de répondre à vos questions.

**Cooptel** Explorer l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) [cooptel.ca](http://cooptel.ca)